

SEMINAIRE INTERNATIONAL DE FORMATION SUR L'ASSURANCE

DATE : JEUDI 30 et VENDREDI 31 JUILLET 2015

**THEME : " PROCESSUS ET ELEMENTS OBLIGATOIRES ET NECESSAIRES A L'INDEMNISATION
D'UN SINISTRE EN ASSURANCE DOMMAGES ET VIE"**

LIEU : NSA HOTEL DE GRAND BASSAM

ANIMATEURS : POOL d'Experts

PARTICIPATION : DIRECTION DES ASSURANCES

COMMENT ME FAIRE INDEMNISER APRES MON SINISTRE ?

L'ASSUREUR M'A-T-IL BIEN INDEMNISE ?

....

Ces interrogations toutes réelles et pertinentes, surtout lorsqu'il 'agit d'un contrat "DECES", trouveront sans nul doute leurs réponses au cours de cette session de formation.

- OBJECTIF** :
- Expliquer les différentes précautions à prendre au moment de la souscription des contrats pour éviter tous malentendus au moment du sinistre avec l'assureur.
 - Expliquer de manière spécifique les différents types de sinistres.
 - Présenter d'une manière précise les différentes étapes ainsi que les éléments obligatoires (selon le Code CIMA) et nécessaires (selon l'assureur) au règlement du sinistre depuis sa déclaration jusqu'à sa clôture.
 - Donner aux participants une vue plus claire sur les différentes étapes de l'indemnisation d'un sinistre lorsque celui-ci fait apparaître plusieurs acteurs dans la "gestion" et la "couverture" du risque (intermédiaire, coassurance, réassurance...).

PUBLIC CIBLE : Administrateurs de sociétés, chefs d'entreprises, promoteurs, responsables des ressources humaines, responsables en charge des assurances, institutionnels...

COÛT : 450 000 FCFA (en pension complète)

Mercredi 29 Juillet 2015 : Accueil des séminaristes à partir de 12 heures

Samedi 1^{er} Août 2015 : Départ des séminaristes au matin (jusqu'à 12 heures)

INSCRIPTION : En ligne sur le site www.cecc-assur.net et au Cabinet CECC Assur sise au II Plateaux boulevard Latrille prolongement Sococo en face de la BIAO

Télécharger gratuitement la plaquette complète de cette session sur notre site internet.

INFOLINE : 22 41 57 56 - 47 97 97 70 - www.cecc-assur.net